FEDERAL FINANCE GESTION
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

DOCUMENT D'INFORMATION CLE POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FEDERAL MULTI L/S

Code ISIN: FR0013180122

OPCVM géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de Federal multi L/S est de réaliser une performance positive sur la durée minimum de placement recommandée de 3 ans avec un objectif de volatilité annuelle fixé à 10% maximum, par le biais d'investissement dans des OPC mettant en œuvre des stratégies de type long/short actions. L'objectif de gestion mentionné est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché de la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement, de performance ou de volatilité du FCP.

Indice de référence : Le fonds est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle d'un indicateur.

La stratégie d'investissement est basée sur la sélection de parts et/ou actions d'OPC de droit Européen. La gestion de ces fonds reposera sur des stratégies de type long/short actions : les stratégies long/short actions consistent à gérer simultanément un portefeuille de positions à l'achat sur des sociétés jugées sous-évaluées, et en couverture, un portefeuille de positions à la vente sur des sociétés jugées surévaluées.
Par ailleurs, le FCP pourra être investi sur des fonds reposant sur d'autres types de stratégies (telles que index arbitrage, risk arbitrage, stratégies de volatilité) à hauteur 20% maximum de l'actif net.
Le processus d'investissement comprend plusieurs étapes :

- **La sélection des fonds sous-jacents selon un processus quantitatif et qualitatif,**
- **La construction du portefeuille** visant à constituer une combinaison optimale des fonds en respectant les choix d'allocation et en cherchant également à assembler des fonds complémentaires entre eux assurant ainsi une diversification suffisante du portefeuille ,
- Le suivi et le contrôle des risques.

Le fonds a vocation à être investi en parts et/ou actions d'OPC de droit Européen à hauteur minimum de 90% de son actif net. L'investissement en parts ou actions de FIA, respectant les critères d'éligibilité définis au R214-13 du Code Monétaire et Financier est limité à 30% de l'actif net. Le gérant sélectionnera des OPC gérés par des sociétés de gestion externes et/ou des OPC issus de la gamme de fonds gérés par Federal Finance Gestion ou d'une société liée.

Les OPCVM et/ou les FIA sélectionnés mettent en œuvre des stratégies de gestion long/short actions, sur les marchés européens et internationaux. L'exposition nette du fonds aux marchés actions sera comprise entre -10% et 40% de l'actif net. L'exposition nette du fonds au risque de change sera limitée à 40% de l'actif net.
Le gérant pourra également avoir recours, dans la limite de 20% de l'actif net, à des OPC Monétaires.

Pour réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra intervenir sur des marchés à terme ferme ou conditionnels réglementés français ou étrangers, organisés ou de gré à gré, afin d'avoir recours aux instruments dérivés tels que les swaps, futures, options, les swaps et futures de volatilité, dans un but de couverture et/ou d'exposition, sur les marchés actions, devises et volatilité, dans la limite d'une fois l'actif net, sans recherche de surexposition.

Cet OPCVM est un OPCVM de capitalisation.

La durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans.
Le remboursement des parts détenues pourra être demandé, par l'investisseur, chaque jour ouvré. Les centralisations sont effectuées par CACEIS BANK chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative avant 12h30 et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Ce fonds est classé dans la catégorie 3 en raison de sa stratégie associant des OPC de type long/short actions à biais variable et long/short actions market neutral : stratégies qui consistent à construire un portefeuille actions à partir de positions acheteuses "longues" et réduire l'exposition aux risques actions via des positions vendeuses "short".

La catégorie de risque associé à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel le capital est exposé.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.

Risque non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative : Néant

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants*	2,04%
Ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre et peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Méthode (modèle fondé sur un taux de rendement minimal) : 15% TTC de la surperformance annuelle nette de frais positive du FCP supérieure à la performance de 3 %. Toute sous-performance du FCP par rapport au taux de rendement minimal (3%) est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles sur les 5 derniers exercices. La commission est cristallisée à la date de clôture de l'exercice et calculée sur la base de l'actif net. Commission de performance facturée au titre du dernier exercice (clos en décembre) : 0 %

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet *www.federal-finance-gestion.fr*

PERFORMANCES PASSEES

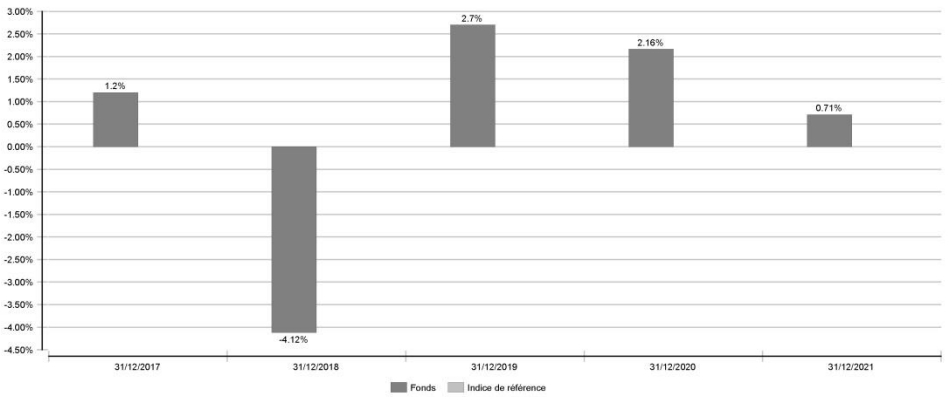

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances passées ci-dessus incluent les frais courants mais ne prennent pas en compte l'impact pour l'investisseur d'éventuelles commissions de souscription et de rachat.

Cet OPCVM a été créé le 21 juillet 2016.

La devise du portefeuille est l'euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : le prospectus du fonds et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Federal Finance Gestion - 1 Allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon. Ces documents sont également disponibles sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou en contactant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : la valeur liquidative du fonds est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Fiscalité : selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du fonds, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le fonds à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Federal Finance Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Rémunérations : Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour 1er février 2022.